

# Innover dans la lutte contre la violence conjugale



La Fondation MalleyPrairie, à Lausanne, prend en charge aussi bien les victimes que les auteur·e·s de violences dans le couple par une approche dite intégrée. Ou comment concilier apports féministes et systémiques.

© Rodnae Productions / Pexels

Par **Magali Guillain**, chargée de recherche, **Lucile Franz**, assistante-diplômée et doctorante et **René Knüsel**, professeur honoraire, Institut des sciences sociales, Université de Lausanne [1]

Protéger et héberger les victimes de violence et leurs enfants, tout en prenant en charge, les auteur·e·s dans la même institution : cette approche dite « intégrée » est celle qu'a adopté la Fondation MalleyPrairie [2]. Relativement unique et pionnier, au moins dans l'espace francophone, ce type d'intervention a fait l'objet d'une recherche de l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne, menée sur la base d'un mandat confié par la Fondation elle-même [3].

L'institution lausannoise, divisée en trois structures, s'est vue confier par l'autorité politique cantonale cette délicate mission de prendre en compte l'ensemble des personnes concernées, ce qui constitue l'essence même de l'approche intégrée. Les bénéficiaires sont accueilli·e·s sur des sites différents et les professionnel·le·s œuvrent dans des équipes distinctes, tout en créant des espaces de collaboration dans l'institution.

L'approche intégrée fait partie des recommandations tant de l'Organisation des Nations unies que de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). Toutefois, aucune définition claire n'en est proposée. Dans la conception de MalleyPrairie, trois piliers principaux la constituent. Il s'agit d'une prise en charge de tous les individus concernés par le phénomène de la violence, d'une collaboration de l'ensemble des professionnel·le·s impliqué·e·s et d'une conciliation des principaux paradigmes théoriques permettant d'aborder la problématique dans toute sa complexité. La Fondation s'appuie notamment sur le modèle d'intervention de Duluth, qui vise à responsabiliser les auteur·e·s et à assurer la sécurité des victimes, tout en cherchant à les déculpabiliser [4].

## Comment citer cet article ?

Magali Guillain, Lucile Franz et René Knüsel, « Innover dans la lutte contre la violence conjugale », REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 19 avril 2021, <https://www.reiso.org/document/7298>

## Une étude en trois étapes

L'étude a été conduite en trois étapes. Il s'agissait de mieux comprendre les bases théoriques structurant le domaine de la lutte contre la violence conjugale, de saisir le point de vue des professionnel-le-s de la structure examinée et, enfin, d'entendre celui des bénéficiaires.

La première étape a mis en lumière les enjeux autour de l'évolution de la terminologie liée à la violence conjugale, ainsi que les principaux référentiels théoriques présents dans le domaine. Les approches féministes et systémiques ont fait l'objet d'une attention particulière.

La reconnaissance des violences conjugales en tant que problème public a été lente. Plusieurs facteurs ont permis la mise à l'agenda de cette question, en particulier les luttes des mouvements féministes, depuis les années 1960. La ratification de la Convention d'Istanbul par la Suisse, en 2018, se trouve être une étape institutionnelle clé [5].

La désignation du phénomène est elle-même traversée d'enjeux terminologiques et le processus institutionnel qui a accompagné cette reconnaissance en a modifié les usages. Jusqu'aux années 2000, la définition féministe, qui semble majoritaire, aborde les violences sous l'angle de la domination masculine. On parle alors de « femmes battues ». Ce terme tend à limiter la problématique aux violences physiques et se voit progressivement remplacé par celui de « violence conjugale ».

Dès les années 2000, les inégalités entre les sexes commencent à disparaître de la définition du problème et le terme de « violence domestique » s'impose au sein des politiques publiques. S'il permet d'élargir le concept de violence à tous les membres de la famille, il contribue toutefois à effacer la spécificité de celle-ci dans le couple et, plus largement, celle exercée par les hommes sur les femmes [6].

## Conciliation de deux approches

Les approches féministes appréhendent la violence conjugale comme la manifestation d'une forme de violence inscrite dans des rapports de domination et d'inégalité de genre. Dans la pratique, elles sont à l'origine de la mise en place d'hébergements pour les victimes et leurs enfants. Les critiques formulées à leur égard se concentrent principalement sur leur perception unilatérale de la violence des hommes contre les femmes, ce qui évince les complexités relationnelles. Le peu d'outils pratiques pour le travail thérapeutique que ces conceptions proposent est également attaqué.

Les approches systémiques offrent un outillage théorique plus aisément adaptable à la pratique. Elles distinguent en particulier les formes de violence exercées en s'appuyant sur les types de relation existant entre conjoints, selon que celles-ci soient « symétriques » (égalitaires) ou « complémentaires » (inégalitaires) [7]. Les principales critiques émises à l'encontre de ces approches se concentrent sur deux points : leur faible prise en compte des inégalités structurelles et des rapports de pouvoir présents dans un couple d'une part et, d'autre part, sur le fait qu'elles puissent faire porter une forme de responsabilité à la victime.

Les perspectives féministes et systémiques sont généralement placées en opposition. Elles apportent pourtant chacune un éclairage essentiel sur les mécanismes en cause. Ainsi, une distinction entre les types de violence paraît fondamentale pour l'action. C'est le propos des travaux développés par le sociologue féministe Michael P. Johnson, qui a élaboré une typologie distinguant, entre autres, « terrorisme intime » et « violence situationnelle » [8].

Les approches féministes offriraient plutôt des outils pertinents au premier type, qui s'apparente à une violence sexiste unilatérale vouée à contrôler l'autre. La systémique proposerait des outils thérapeutiques utiles au deuxième

type, qui concerne des dynamiques de conflit où la logique de domination semble moins centrale. Puisque la Fondation MalleyPrairie œuvre contre ces différents types de violence, une inscription théorique conciliante permet une meilleure prise en charge du phénomène dans sa globalité.

## Des objectifs ambitieux

S'exprimant sur leurs activités, les professionnel-le-s décrivent des formes de violence différentes. Les relations dites « symétriques » concernent majoritairement les personnes reçues au Centre Prévention de l'Ale, alors que les témoignages issus du Centre d'accueil MalleyPrairie relatent plus souvent des relations de type « complémentaire » nécessitant une protection et/ou un hébergement [9].

En outre, les résultats de la recherche montrent que l'antenne de la rue de l'Ale peine à accéder aux auteur-e-s exerçant des violences unilatérales dans le cadre de relations « complémentaires ». Malgré les limites relevées et certaines réticences, le personnel soutient largement le principal objectif de la démarche, soit la prévention de la violence auprès des tous et toutes les protagonistes. Des divergences existent entre les équipes en termes de représentations sociales ou de prises en charge, mais, au dire de la majorité des professionnel-le-s, l'approche intégrée constitue une source d'enrichissement mutuel et de meilleure compréhension de ce problème social.

Les objectifs du modèle sont ambitieux et son développement est en perpétuelle construction. Il nécessite non seulement un appui politique, mais aussi une prise de responsabilité de la part de l'ensemble des institutions sociales et politiques cantonales et nationales, avec l'objectif de lutter ensemble contre tout recours à la violence.

Ce travail demande également une action approfondie contre les stéréotypes, révélés dans les témoignages des bénéficiaires des services offerts par la Fondation MalleyPrairie. En effet, la violence dans le couple tend à être réduite à sa seule dimension physique, ce qui rend ses autres manifestations difficiles à identifier, même par les personnes directement concernées. Cela complique l'intervention, particulièrement dans le cas des violences psychologiques où les victimes, comme les auteur-e-s, ne se reconnaissent souvent pas dans le « public-cible ». Cette relative pauvreté dans les représentations populaires des différentes formes de violence est une part intégrante du problème social que doit affronter notre société et pour lequel la prévention et l'éducation jouent un rôle clé.

La prise de conscience et la responsabilisation collective face aux violences exercées dans les couples et leurs impacts sur les enfants doivent faire l'objet d'un travail en profondeur, à tous les niveaux et tous les secteurs de notre société, pour parvenir enfin à leur éradication.

### Une codirection propice à l'intelligence collective

En 1995, le Conseil de la Fondation MalleyPrairie soutient une expérience unique d'approche intégrée avec l'ouverture d'un centre pour les hommes auteurs de violences. Un quart de siècle plus tard, il a souhaité la renforcer, en décidant que la direction du Centre MalleyPrairie et du Centre Prévention de l'Ale serait partagée entre une femme et un homme, responsables des secteurs spécialisés dans l'intervention auprès des victimes ou des auteur-e-s. Cette codirection offre un management propice à l'intelligence collective, en y alliant une double expertise : la clinique auprès de l'ensemble des personnes impliquées dans ces dynamiques de violence et l'alliance de différentes approches théoriques utiles à l'intervention.

[1] L'article a été rédigé par les trois auteur-e-s et l'encadré est signé des deux membres de la direction de la Fondation MalleyPrairie : Michèle Gigandet et Christian Anglada.

[2] Les victimes sont essentiellement des femmes, bien que les prestations ambulatoires soient également ouvertes aux hommes. Les auteurs sont

essentiellement des hommes, même si les programmes sont également ouverts aux femmes. La prise en charge des victimes s'effectue au Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP) depuis plus de 40 ans et celle des auteurs au Centre Prévention de l'Alc (CPAlc), intégré à la FMP en 2016.

[3] Le rapport final est disponible sur le site de la FMP : Guillaïn, M., Franz, L., Knüsel R. (2020). [Violence dans le couple et approche intégrée. Etude d'un modèle de prise en charge au sein de la Fondation MalleyPrairie](#)

[4] <https://www.theduluthmodel.org/what-is-the-duluth-model/>

[5] Voir en détail les [objectifs de la convention](#)

[6] Voir notamment Roca i Escoda, M. (2015). « [Violence dans le couple la valse des définitions](#) » REISO, 28.09.2015

[7] Perrone, R., Nannini, M. (1995). Violence et abus sexuels dans la famille : Une approche systémique et communicationnelle. Paris : ESF éditeur.

[8] Johnson, M. P. « Les types de violences familiale », in Rinfret-Raynor M. et al. (dir.) (2014). Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 15-31.

[9] La terminologie systémique est celle mobilisée par les professionnel-le-s.